



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

RNCP 38857 - date d'enregistrement 31/07/2018



CFPPA Fondues

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre—Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des entrepreneurs de travaux paysagers, paysagistes, chefs d'équipes paysagiste, jardiniers-paysagistes, conducteurs de travaux espaces verts pour qu'ils soient capables de :

- Analyser au préalable à l'intervention sur un aménagement, organiser le chantier en amont de l'intervention et suivre le chantier
- Travailler la mise en place et l'entretien des végétaux, planter et entretenir des infrastructures
- Entretenir les matériels, machines et équipements



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 au minimum
- Être salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Entretien de motivation



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 865 heures en centre + 301 heures en entreprise
- 9 semaines de stage en milieu professionnel



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 10 mois de septembre à juin



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation 19,50 €/h
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (19,50 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus.



Accès personnes en situation de handicap

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :
- par France Travail via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les Demandeurs d'emplois bénéficiant de droits à l'allocation chômage

- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA
- par la Région Centre ou France Travail pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH
- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos
atouts

Pourquoi choisir

Tours Fondues agrocampus ?

Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole



Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)



Son site historique et son parc arboré de 25 hectares



Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel



Son accompagnement individualisé



>> CONTENU DE LA FORMATION



Financé par
l'Union européenne



MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
Construction d'un raisonnement autour des questions du monde actuel	Biologie-Ecologie, Physique-Chimie, Mathématiques, informatique	120
Exercice de débat de l'ère de la mondialisation	Documentation, Histoire-géographie, enseignement moral et civique, Lettres	75
Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles	Lettres, éducation socio-culturelle, langue vivante, enseignement à l'initiative de l'établissement	75
Action et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales	EPS, éducation socioculturelle, histoire-géographie, enseignement moral et civique et enseignements à l'initiative de l'établissement	70
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers	Sols, faune et flore - Conception - Urbanisation, protection du paysage - lecture du paysage - Marchés, statut de l'entreprise - Histoire des jardins - cas concrets	148
Dimensions organisationnelles et économique d'un chantier d'aménagement paysager	Organisation des chantiers - Devis - coût de revient - bilan - Coordination du travail d'équipe sur terrain	131
Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers	Connaissance, reconnaissance et gestion des arbres - Connaissance et reconnaissances des arbustes - Taille et plantation - gestion des déchets et gestion différenciée - Connaissance et reconnaissance des vivaces - engazonnement, prairie - Agronomie - Arrosage intégré - plantation des ligneux - arbres fruitiers - Certificat individuel	185
Mise en place et entretien des infrastructures et des construction des aménagements paysagers	Topographie - maçonnerie - terrasse bois	83
Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers	Agroéquipements, autorisation de conduite — Pratique (CACES, C1 R372M, AIPR) Maîtrise et diagnostic	55
Module d'Adaptation Professionnelle	Jardins urbains - Projet professionnel	60
Épreuve Facultative	Pépinières	28
RAN	Remise à niveau (optionnelle) selon les besoins des candidats	35



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen est organisé en deux groupes d'épreuves :

- 50% en contrôles continus en cours de formation (C.C.F.)
- 50% en examen final, par épreuves terminales



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

EPREUVES	DISCIPLINES	Épreuves en CCF	Coef	Épreuves finales	Coef
Enseignement général	E1. Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	Oui	1		
	E2. Débattre à l'ère de la mondialisation	Oui	0,5	Oui	2,5
	E3. Développer son identité culturelle	Oui	2		
	E4 : Engagement dans un projet collectif	Oui	2		
Enseignement professionnel	E5 : Choix techniques en aménagements paysagers			Oui	2
	E6 : Expérience en milieu professionnel			Oui	3
	E7 : Pratiques professionnelles	Oui	5		
	Epreuve facultative (point au dessus de 10)	Oui	1		



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité (CESU, entrepreneur de travaux paysagers), Paysagiste, Chef d'équipes paysagiste, Jardinier, Conducteur de travaux espaces verts

Poursuite d'études :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole
- CS en formation continue ou apprentissage



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Réussite Examen	Insertion professionnelle
91 % en 2025	80 % en 2025
Taux de recommandation	Satisfaction
100 % en 2025	83 % en 2025